

Le 30 novembre 2022

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4213-2022, phase 1**
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Chère consoeur,

Conformément aux directives de la Régie énoncées dans la décision D-2022-135¹, le GRAME confirme par la présente son intérêt à participer à la phase 1 du dossier en objet.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Vincent Locas pour Énergir

¹ D-2022-135, p. 5, par. 9